

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 27 NOVEMBRE 2017

Objet : **BUDGET RECTIFICATIF 2017**

Membres élus présents : MM. BAILLY - MME BERTHOLON - BERTILLOT - MM. BERTOLOTTI - BORTOT - CAUQUY - MME DELLABLANCHE - MM. DUMAS - FONTENAT - FRATTA - GALLET - JOUSSEAU - LUGAND - MARMILLON - MARTIN - MONNET - MME NALLET - MM. PERRAUT - PRADEL - VERNE - MME VILLARD - VOLLERIN

Intervention du Président FONTENAT

Les incertitudes planant sur les ressources budgétaires du réseau nous avaient contraints en septembre dernier à repousser le vote de nos budgets rectificatifs 2017 et primitif 2018.

En effet, après l'adoption des hypothèses de maintien de la ressource au niveau de celle de 2016, tant pour l'exercice 2017 que pour les projections 2018, les premiers échanges avec le Ministre de la Tutelle (pour mémoire, économie et finances) avaient rapidement invalidé cette hypothèse somme toute confortable. Notre Compagnie enregistrait en effet dans cette hypothèse une stabilisation de la ressource à environ 5,3 millions d'euros après 5 années de baisse, soit près de 35%.

L'été avait donc balayé cette hypothèse de stabilité.

Après échange avec la CCIR et adoption d'une position commune au sein des Chambres d'Auvergne-Rhône-Alpes, l'hypothèse de maintien a été retenue pour l'exercice en cours, d'où le budget rectificatif 2017 qui vous est proposé.

Ce budget est la conséquence, certes de la ressource fiscale qui nous est attribuée, mais également du périmètre de notre Compagnie : des actions conformes aux schémas sectoriels auxquels nous souscrivons, des ressources humaines conformes au plafond d'emploi voté en assemblée générale, un patrimoine immobilier conforme à notre objet... périmètre que nous adaptons en permanence aux contraintes qu'il subit par les décisions prises par cette assemblée et l'organisation des services en conséquence.

Mais je vous rappelle que, concernant le budget primitif 2018, c'est avec 17% de moins que nous devons fonctionner ; l'élaboration budgétaire arrêtée avec la CCIR tablerait sur 4,4 millions d'euros, contre 5,3 millions en 2017.

Comme je vous le disais tout à l'heure, le vote du budget primitif a donc été repoussé à notre assemblée générale du 22 janvier 2018.

Je laisse donc Dominique Cauquy, notre trésorier, vous présenter les éléments du budget rectificatif pour l'exercice 2017 tel qu'il avait été proposé par le Bureau du 4 septembre et approuvé par la Commission des Finances du 7 septembre.

Intervention de Dominique Cauquy

Le bureau, la commission des Finances et l'assemblée générale de la CCIR Auvergne-Rhône-Alpes ont pris en compte les évolutions budgétaires relatives à la ressource fiscale rectificative attribuée au titre de l'exercice 2017. Cette nouvelle répartition nécessite le vote d'un budget rectificatif pour l'exercice 2017 de notre Compagnie.

Le présent budget rectificatif intègre donc l'évolution à la hausse de la ressource fiscale et les décisions modificatrices intervenues depuis l'élaboration du budget primitif dans les actions menées, tant en charges qu'en produits et pour le plan d'investissement.

AB	PF

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 27 NOVEMBRE 2017

Objet : **BUDGET RECTIFICATIF 2017**

1. LES OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT

1.1. Les produits

Conformément aux premiers éléments analysés lors du bureau du 6 mars 2017, la CCIR a revu à la hausse la ressource fiscale attribuée à notre compagnie pour tenir compte des orientations de la ressource fiscale disponible à la répartition vers les chambres territoriales. La ressource fiscale de ce budget rectificatif s'établit donc à 5 295 000 € (contre 4 643 000 € inscrite au budget primitif 2017). Cette hypothèse s'appuie sur une reconduction des bases fiscales de l'exercice 2016.

1.2. Les charges

Dans le cadre de la formation professionnelle continue, le poste de développeur de l'activité, jusqu'à présent en CDD mais non pourvu depuis le départ de l'agent en cours d'année, est pérennisé aux dépens du poste de coordinateur pédagogique international EGC, non pertinent dans le cadre de l'évolution du référentiel pédagogique de cette formation. L'incidence budgétaire de ces évolutions au 1er octobre est chiffrée à une économie de 12 638 €.

De plus, les dépenses complémentaires suivantes ont été décidées :

- 1 500 € de subvention à l'Union Commerciale et Artisanale de Belley pour l'organisation de la manifestation Bugey Expo 2017 (Assemblée Générale du 9 janvier 2017),
- 1 000 € de subvention à l'association Equid'Ain dans le cadre de l'organisation du village de l'innovation du Jumping International de Bourg-en-Bresse (Assemblée Générale du 26 juin 2017),
- 6 000 € de subvention dans le cadre des trophées de la création et de la reprise d'entreprises (Bureau du 3 juillet 2017),
- 5 000 € de subvention pour le financement de la mission de structuration du Fab Lab Bourg-en-Bresse (Bureau du 3 juillet 2017).

2. LES OPERATIONS EN CAPITAL

Lors de l'assemblée générale du 21 mars 2016, le principe de la participation à l'augmentation de capital de la SOGEPEA (société de gestion du parc des expositions de l'Ain) avait été approuvé et inscrit au budget rectificatif de l'exercice 2016 pour un montant de 50 000 €. Le retard pris dans le bouclage du tour de table financier de cette augmentation de capital n'a pas permis sa réalisation durant l'exercice 2016 ; il faut donc l'inscrire à nouveau dans le budget rectificatif de cet exercice 2017.

De même, le remplacement d'un véhicule de service dont l'acquisition était prévue sur l'exercice 2016 pour 15 000 € n'a pu avoir lieu que début janvier 2017 pour 12 000 €. Ce montant est donc inscrit au budget rectificatif 2017.

Enfin, plusieurs investissements de remise en condition de l'immobilier de la Chambre avaient été repoussés et sont inscrits à ce budget rectificatif :

- la réfection du mobilier de la salle du conseil (salle Bernier de l'Hôtel Consulaire) pour 15 000 €,
- la remise aux normes du circuit électrique et des revêtements de sol d'une partie du Centre des Entrepreneurs pour 15 000 €.

Ces investissements complémentaires réalisés en cette fin d'exercice ont un impact sur les dotations aux amortissements calculé à hauteur de 3 150 €.

AB	PF

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 27 NOVEMBRE 2017

Objet : **BUDGET RECTIFICATIF 2017**

3. L'EQUILIBRE BUDGETAIRE

3.1. les charges

	Exécuté 2016	Primitif 2017	Rectificatif 2017
Achats marchandises	38 526 €	19 500 €	19 500 €
Salaires et indemnités	41 994 €	41 994 €	41 994 €
Charges sociales	9 031 €	9 716 €	9 716 €
Achats et charges externes	5 323 912 €	5 309 243 €	5 296 605 €
Impôts et taxes	104 424 €	112 197 €	112 197 €
Dotation amort. provisions	478 516 €	377 200 €	380 350 €
Concours financiers	406 669 €	379 654 €	393 154 €
Charges financières	8 584 €	-	-
Charges exceptionnelles	11 104 €	-	-
IS	4 905 €	25 500 €	25 500 €
Total des charges	6 427 665 €	6 275 004 €	6 279 016 €
Résultat bénéficiaire	547 594 €	-	305 819 €
Total général	6 975 259 €	6 275 004 €	6 584 835 €

3.2. les produits

	Exécuté 2016	Primitif 2017	Rectificatif 2017
Ressource fiscale	5 346 646 €	4 643 000 €	5 295 000 €
Ventes	57 358 €	40 000 €	40 000 €
Production vendue	815 786 €	698 550 €	698 550 €
Subventions	592 713 €	481 414 €	481 414 €
Produits financiers	34 890 €	37 500 €	37 500 €
Reprise sur provisions	68 413 €	-	-
Produits exceptionnels	59 453 €	32 371 €	32 371 €
Total des produits	6 975 259 €	5 932 835 €	6 584 835 €
Résultat déficitaire	-	342 169 €	-
Total général	6 975 259 €	6 275 004 €	6 584 835 €

3.3. la capacité d'autofinancement

	Exécuté 2016	Primitif 2017	Rectificatif 2017
<u>Eléments d'augmentation :</u>			
Valeur comptable cession	-	-	-
Dotation amort provisions	487 100 €	377 200 €	380 350 €
Résultat positif	547 594 €	-	305 819 €
Total augmentation	1 034 694 €	377 200 €	686 169 €
<u>Eléments de diminution :</u>			
Produits cession actif	-	-	-
Subventions virées au résultat	50 267 €	32 371 €	32 371 €
Reprise sur provisions	68 015 €	-	-
Déficit de l'exercice	-	342 169 €	-
Total diminution	118 282 €	374 540 €	32 371 €
Capacité d'autofinancement	+916 412 €	+2 660 €	+653 798 €

AB	PF

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 27 NOVEMBRE 2017

Objet : **BUDGET RECTIFICATIF 2017**

3.4. les opérations en capital

	Exécuté 2016	Primitif 2017	Rectificatif 2017
Emplois :			
Immobilisations incorporelles	1 620 €	-	-
Immobilisations corporelles	22 718 €	114 000 €	156 000 €
Immobilisations financières	11 342 €	375 000 €	425 000 €
Augmentation des stocks	1 166 €	-	-
Remboursement emprunts	2 813 €	-	-
Total des emplois	39 659 €	489 000 €	581 000 €
Ressources :			
Capacité d'autofinancement	+916 412 €	+2 660 €	+653 798 €
Diminution des immos financ.	-	415 000 €	415 000 €
Diminution des stocks	-	-	-
Emprunts et dettes financières	-	-	-
Total des ressources	916 412 €	417 660 €	1 068 798 €
Excédent sur le fonds de roulement	876 753 €	-	487 798 €
Prélèvement sur le fonds de roulement	-	71 340 €	-

4. CONCLUSION

Ce budget rectificatif pour l'exercice 2017 intègre donc :

- d'une part, la révision du montant de la ressource fiscale, conséquence de la notification du montant régional avant répartition, soit une hausse de 652 000 €,

- d'autre part, la révision des produits et des charges de fonctionnement de plusieurs actions (et notamment la pérennisation du poste de développeur d'activité formation professionnelle continue par suppression du poste de coordinateur pédagogique international), ainsi que la révision du plan des investissements en immobilisations corporelles.

Ces éléments conduisent donc à constater un résultat d'exploitation bénéficiaire de 305 819 € et un excédent budgétaire de 487 798 €, conséquence de la révision à la hausse de la dotation en ressource fiscale de ce budget rectificatif.

Ayant reçu un avis favorable de la part de la CCI R Auvergne Rhône-Alpes, ce budget rectificatif pour l'exercice 2017 et ses annexes budgétaires sont soumis à l'approbation de l'assemblée générale du 27 novembre 2017.

Rapport de la Commission des Finances

La commission des finances du 7 septembre 2017 a émis un avis favorable sur le projet de budget rectificatif pour l'exercice 2017. Monsieur Philippe Verne en donne lecture.

"La Commission des Finances s'est réunie le 7 septembre 2017 afin d'émettre un avis sur le budget rectificatif de l'année 2017.

"Après étude du dossier et échanges de vues, la Commission des Finances a rendu un avis favorable à l'unanimité des membres présents sur le budget Rectificatif de l'année 2017."

AB	PF

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 27 NOVEMBRE 2017

Objet : **BUDGET RECTIFICATIF 2017**

L'Assemblée,

- **Vu l'exposé de Dominique Cauquy, Trésorier**
- **Vu l'avis de la Commission des Finances,**

après examen et échanges d'observations, et après en avoir délibéré approuve le budget rectificatif 2017, qui intègre :

- **d'une part, la révision du montant de la ressource fiscale, conséquence de la notification du montant régional avant répartition, soit une hausse de 652 000 €,**
- **d'autre part, la révision des produits et des charges de fonctionnement de plusieurs actions (et notamment la pérennisation du poste de développeur d'activité formation professionnelle continue par suppression du poste de coordinateur pédagogique international), ainsi que la révision du plan des investissements en immobilisations corporelles.**

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus 36
- Nombre de Membres en exercice 34
- Nombre de Membres présents 22
- Nombre de voix pour 22
- Nombre de voix contre 0
- Nombre d'abstentions 0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Agnès BERTILLOT
Vice-président Secrétaire

Original signé

Patrice FONTENAT
Président

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 27 NOVEMBRE 2017

Objet : BUDGET RECTIFICATIF 2017 - ANNEXE BUDGETAIRE

A.1/ service général

Charges	Exécuté 2016	Primitif 2017	Rectificatif 2017
Achats marchandises	38 526 €	19 500 €	19 500 €
Salaires	41 994 €	41 994 €	41 994 €
Charges sociales	8 824 €	9 500 €	9 500 €
Achats et charges externes	4 083 819 €	3 976 600 €	3 976 600 €
Impôts et taxes	76 068 €	87 570 €	87 570 €
Dotations amort. et prov.	274 400 €	234 145 €	237 295 €
Concours financiers	326 734 €	253 654 €	267 154 €
Charges financières	8 584 €	-	-
Contributions versées aux services	771 722 €	848 335 €	835 697 €
Charges exceptionnelles	9 394 €	-	-
IS	4 905 €	25 500 €	25 500 €
Total des charges	5 644 970 €	5 496 798 €	5 500 810 €
Résultat bénéficiaire	678 200 €	-	394 332 €
Total général	6 323 170 €	5 496 798 €	5 895 142 €

Produits	Exécuté 2016	Primitif 2017	Rectificatif 2017
Ressource fiscale	5 346 646 €	4 643 000 €	5 295 000 €
Ventes	57 358 €	40 000 €	40 000 €
Production vendue	352 382 €	187 522 €	187 522 €
Subventions	408 864 €	291 414 €	291 414 €
Produits financiers	34 890 €	37 500 €	37 500 €
Autres produits	50 842 €	43 706 €	43 706 €
Reprise sur provisions	67 892 €	-	-
Produits exceptionnels	4 296 €	-	-
Total des produits	6 323 170 €	5 243 142 €	5 895 142 €
Résultat déficitaire	-	253 656 €	-
Total général	6 323 170 €	5 496 798 €	5 895 142 €

Capacité d'autofinancement	Exécuté 2016	Primitif 2017	Rectificatif 2017
Eléments d'augmentation :			
Valeur comptable des actifs cédés	-	-	-
Dotations amort. et prov.	282 984 €	234 145 €	237 295 €
Résultat positif	678 200 €	-	394 332 €
Total augmentation	961 184 €	234 145 €	631 627 €
Eléments de diminution :			
Produits de cession des actifs	-	-	-
Subventions virées au résultat	-	-	-
Reprise sur provisions	67 892 €	-	-
Déficit de l'exercice	-	253 656 €	-
Total diminution	67 892 €	253 656 €	0 €
Capacité d'autofinancement	+893 292 €	-19 511 €	+631 627 €

AB	PF

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 27 NOVEMBRE 2017

Objet : **BUDGET RECTIFICATIF 2017 - ANNEXE BUDGETAIRE**

Opérations en capital	Exécuté 2016	Primitif 2017	Rectificatif 2017
Emplois :			
Immobilisations incorporelles	-	-	-
Immobilisations corporelles	792 €	72 000 €	114 000 €
Immobilisations financières	8 983 €	375 000 €	425 000 €
Remboursement des emprunts	3 042 €	-	-
Augmentation des stocks	1 166 €	-	-
Opérations interservices	2 557 €	19 828 €	19 828 €
Total des emplois	16 540 €	466 828 €	558 828 €
Ressources :			
Capacité d'autofinancement	893 292 €	-19 511 €	631 627 €
Cessions d'immobilisations	-	-	-
Diminution des stocks	-	-	-
Emprunts et dettes financières	-	415 000 €	415 000 €
Total des ressources	893 292 €	395 489 €	1 046 627 €
Prélèvement sur fds de roulement	-	71 339 €	-
Excédent du fonds de roulement	876 752 €	-	487 799 €

A.2/ Service formation

Charges	Exécuté 2016	Primitif 2017	Rectificatif 2017
Achats marchandises	-	-	-
Salaires	-	-	-
Charges sociales	207 €	216 €	216 €
Achats et charges externes	1 180 934 €	1 291 291 €	1 278 653 €
Impôts et taxes	17 021 €	12 335 €	12 335 €
Dotations amort. et prov.	177 931 €	132 571 €	132 571 €
Concours financiers	118 652 €	126 000 €	126 000 €
Charges financières	-	-	-
Contributions versées aux services	-	-	-
Charges except. et IS	-	-	-
Total des charges	1 494 745 €	1 562 413 €	1 549 775 €
Résultat bénéficiaire	-	-	-
Total général	1 494 745 €	1 562 413 €	1 549 775 €

Produits	Exécuté 2016	Primitif 2017	Rectificatif 2017
Ressource fiscale	-	-	-
Ventes	-	-	-
Production vendue	381 859 €	432 507 €	432 507 €
Subventions	183 849 €	190 000 €	190 000 €
Produits financiers	123 €	-	-
Autres produits	-	-	-
Reprise sur provisions	-	-	-
Contributions reçues des services	771 722 €	848 335 €	835 697 €
Produits exceptionnels	55 556 €	32 371 €	32 371 €
Total des produits	1 393 109 €	1 503 213 €	1 490 575 €
Résultat déficitaire	101 636 €	59 200 €	59 200 €
Total général	1 494 745 €	1 562 413 €	1 549 775 €

AB	PF

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 27 NOVEMBRE 2017

Objet : **BUDGET RECTIFICATIF 2017 - ANNEXE BUDGETAIRE**

Capacité d'autofinancement	Exécuté 2016	Primitif 2017	Rectificatif 2017
<u>Eléments d'augmentation :</u>			
Valeur comptable des actifs cédés	-	-	-
Dotations amort. et prov.	177 931 €	132 571 €	132 571 €
Résultat positif	-	-	-
Total augmentation	177 931 €	132 571 €	132 571 €
<u>Eléments de diminution :</u>			
Subventions virées au résultat	50 267 €	32 371 €	32 371 €
Reprise sur provisions	123 €	-	-
Déficit de l'exercice	101 636 €	59 200 €	59 200 €
Total diminution	152 026 €	91 571 €	91 571 €
Capacité d'autofinancement	25 905 €	41 000 €	41 000 €

Opérations en capital	Exécuté 2016	Primitif 2017	Rectificatif 2017
<u>Emplois :</u>			
Immobilisations incorporelles	1 620 €	-	-
Immobilisations corporelles	21 926 €	41 000 €	41 000 €
Immobilisations financières	2 359 €	-	-
Remboursement des emprunts	-	-	-
Opérations interservices	-	-	-
Total des emplois	25 905 €	41 000 €	41 000 €
<u>Ressources :</u>			
Capacité d'autofinancement	25 905 €	41 000 €	41 000 €
Subventions d'équipement	-	-	-
Cession d'actifs	-	-	-
Total des ressources	25 905 €	41 000 €	41 000 €
Prélèvement sur fds de roulement	-	-	-
Excédent du fonds de roulement	-	-	-

A.3/ Service divers

Charges	Exécuté 2016	Primitif 2017	Rectificatif 2017
Achats marchandises	-	-	-
Salaires	-	-	-
Charges sociales	-	-	-
Achats et charges externes	79 214 €	87 032 €	87 032 €
Impôts et taxes	11 336 €	12 292 €	12 292 €
Dotations amort. et prov.	26 184 €	10 484 €	10 484 €
Concours financiers	-	-	-
Intérêts des emprunts	-	-	-
Contributions versées aux services	-	-	-
Charges except. et IS	1 710 €	-	-
Total des charges	118 444 €	109 808 €	109 808 €
Résultat bénéficiaire	-	-	-
Total général	118 444 €	109 808 €	109 808 €

AB	PF

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 27 NOVEMBRE 2017Objet : **BUDGET RECTIFICATIF 2017 - ANNEXE BUDGETAIRE**

Produits	Exécuté 2016	Primitif 2017	Rectificatif 2017
Ressource fiscale	-	-	-
Ventes	-	-	-
Production vendue	81 544 €	78 521 €	78 521 €
Subventions	-	-	-
Produits financiers	-	-	-
Autres produits	7 930 €	1 975 €	1 975 €
Reprise sur provisions	-	-	-
Produits exceptionnels	-	-	-
Total des produits	89 474 €	80 496 €	80 496 €
Résultat déficitaire	28 970 €	29 312 €	29 312 €
Total général	118 444 €	109 808 €	109 808 €

Capacité d'autofinancement	Exécuté 2016	Primitif 2017	Rectificatif 2017
<u>Eléments d'augmentation :</u>			
Dotations amort. et prov.	26 184 €	10 484 €	10 484 €
Résultat positif	-	-	-
Total augmentation	26 184 €	10 484 €	10 484 €
<u>Eléments de diminution :</u>			
Subventions virées au résultat	-	-	-
Reprise sur provisions	-	-	-
Déficit de l'exercice	28 970 €	29 312 €	29 312 €
Total diminution	28 970 €	29 312 €	29 312 €
Capacité d'autofinancement	-2 786 €	-18 828 €	-18 828 €

Opérations en capital	Exécuté 2016	Primitif 2017	Rectificatif 2017
<u>Emplois :</u>			
Immobilisations incorporelles	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	1 000 €	1 000 €
Immobilisations financières	-	-	-
Remboursement des emprunts	-	-	-
Opérations interservices	-	-	-
Total des emplois	0 €	1 000 €	1 000 €
<u>Ressources :</u>			
Capacité d'autofinancement	-2 786 €	-18 828 €	-18 828 €
Emprunts et autres dettes	229 €	-	-
Opérations interservices	2 557 €	19 828 €	19 828 €
Total des ressources	0 €	1 000 €	1 000 €
Prélèvement sur fonds de roulement	-	-	-
Excédent du fonds de roulement	-	-	-

AB	PF